

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le *Villa-Foie*

Janvier 2011

Volume 4, Numéro 1



LE VILLA-JOIE

CONSEIL MUNICIPAL

M. Yvon Lampron
MAIRE

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A.

SIÈGE NO.1, MME LOUISE LEBLANC
comité de l'hygiène du milieu

SIÈGE NO.2, M. SYLVAIN MARCOTTE
comité loisirs, culture et famille

SIÈGE NO.3, MME KIMBERLEY RASPA
comité de la sécurité publique

SIÈGE NO.4, M. PIERRE FISCHER
comité des travaux publics

SIÈGE NO.5, MME MARGUERITE ST-PIERRE
comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.6, M. CLAUDE LANDRY
comité finance et administration

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer la semaine précédant la réunion mensuelle afin

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

LUNDI 10 janvier 2011 À 20H00

LUNDI 7 février 2011 à 20h00

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Isabelle Dumont, directrice générale, sec.-trés., g.m.a.
Tél.: (819) 336-2744
Télé.: (819) 336-2030
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE BON-CONSEIL ET PAVILLON

541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: (819) 336-3221
Télé.: (819) 336-9121
Jessy Caya, directeur
Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: **9-1-1**
Styven Lafrenière, directeur

BIBLIOTHÈQUE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: (819) 336-2967
Véronique Montesinos, responsable

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h00 à 11h00
Mercredi: 18h30 à 20h30
Samedi: 10h00 à 11h15
NOTE: Fermée les jours de congés fériés

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 6 décembre 2010

ADOPTION POLITIQUE GESTION CONTRACTUELLE

Étant donné l'article 938.1.2 du Code municipal qui établit qu'une municipalité doit adopter une politique de gestion contractuelle s'appliquant aux contrats municipaux et prévoyant des mesures pour assurer une saine concurrence entre les personnes contractant ou voulant contracter avec la municipalité;

Il est résolu d'adopter la politique de gestion contractuelle tel que soumise à l'annexe « A ».

MODIFICATION POLITIQUE LOCATION GRATUITE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Étant donné la politique adoptée le 1^{er} mars 2010 concernant la location gratuite du Centre Communautaire;

Étant donné la recommandation de la CDSE (Commission de développement Socio-économique) en date du 2 novembre 2010;

Il est résolu de modifier ladite politique relativement aux règlements d'utilisation, article 4 relativement au permis d'alcool pour les personnes qui veulent apporter leur boisson lors de la location du Pavillon.

ADOPTION POLITIQUE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Étant donné la résolution 2009-448 demandant à la CDSE (Commission de développement Socio-économique) d'élaborer une politique relativement aux demandes d'aide financière de citoyens;

Étant donné la recommandation de la CDSE (Commission de développement Socio-économique) en date du 2 novembre 2010;

Il est résolu d'adopter la politique d'attribution de subventions avec les modifications proposées.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2010-328 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

RÈGLEMENT 2010-328 RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF

Étant donné que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a adopté les règlements de zonage no 131, lotissement no 132 et administratif no 134, le 13 novembre 1989;

Étant donné que le conseil désire prohiber les clubs échangistes, les bars, les tavernes et les boîtes de nuit qui présentent des spectacles de danseurs (euses) nus (es) et/ou des spectacles avec nudité, les projections de films érotiques ou dont le service aux tables est à caractère érotique sur tout le territoire de la municipalité;

Étant donné l'avis de motion donné lors de la séance du 7 septembre 2010;

Étant donné qu'aucune demande valide n'a été reçue;

Il est résolu d'adopter le règlement 2010-328 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif.

1. La grille des spécifications faisant partie intégrante des règlements de zonage, de lotissement et administratif est modifiée comme suit :
 - Dans la zone **i3** et seulement dans la zone **i3**, en plus des usages déjà autorisés, sont autorisés les clubs échangistes, les bars, les tavernes et les boîtes de nuit qui présentent des spectacles de danseurs (euses) nus (es) et/ou des spectacles avec nudité, les projections de films érotiques ou dont le service aux tables est à caractère érotique.
2. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

LE VILLAJOIE

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRETIEN DU PARC-ÉCOLE

Étant donné la signature du protocole d'entente entre les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et paroisse et la Commission scolaire des Chênes;

Étant donné qu'il y a lieu d'établir un protocole d'entente de partage des coûts d'entretien pour le parc-école entre les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et paroisse;

Étant donné la demande de la paroisse d'ajouter l'article suivant au protocole d'entretien du parc-école, à savoir :

- Une (1) fois tous les cinq (5) ans, vérification des équipements par un professionnel d'équipements de jeux et ce, pour la sécurité des usagers. La première inspection aurait lieu en 2011;

En conséquence, il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le protocole d'entretien pour le parc-école avec la modification telle que proposée par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse.

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, PAROISSE RELATIVEMENT AUX AIRES DE PROTECTION D'EAU POTABLE

Étant donné la résolution 2010-216 relativement à une demande de rencontre de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse relativement au rapport sur les aires d'alimentation et de protection d'eau potable;

Il est résolu de mandater le comité d'hygiène du milieu afin de rencontrer la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse afin d'expliquer le rapport et de transmettre une copie couleur du rapport. L'hydrogéologue pourra être présent si la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse accepte de défrayer les frais inhérents.

NOMINATION REPRÉSENTANT RÉSEAU BIBLIO

Il est résolu de nommer Madame Louise Leblanc représentant (e) pour la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village pour l'année 2011 pour le Réseau Biblio Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

a) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt est fait du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme tenu le 8 novembre 2010.

MONSIEUR YVON LAMPRON MAIRE SE RETIRE DE LA SALLE DU CONSEIL ÉTANT DONNÉ QUE MONSIEUR JÉRÔME LAMPRON EST SON FRÈRE. MONSIEUR SYLVAIN MARCOTTE AGIT À TITRE DE MAIRE SUPPLÉANT

b) DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE MONSIEUR JÉRÔME LAMPRON

Étant donné la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 8 novembre 2010 suite aux recommandations de l'inspecteur en bâtiments, Monsieur Jean-Philippe Langlois;

Il est résolu de mandater Monsieur Lucien Lampron de la MRC Drummond afin de préparer un règlement pour modifier le règlement de zonage et d'urbanisme pour autoriser les industries sans contrainte dans le bâtiment de Monsieur Jérôme Lampron au 281, rue Notre-Dame ainsi que les commerces.

MONSIEUR YVON LAMPRON, MAIRE REPREND SON SIÈGE.

SERVICE INCENDIE

a) ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICE INCENDIE POUR SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON

LE VILLA-JOIE

Étant donné l'entente de principe intervenue entre les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Sainte-Clotilde-de-Horton, le 4 novembre 2010 pour un partenariat incendie;

Étant donné que la municipalité Sainte-Clotilde-de-Horton a dénoncé l'entente incendie et qu'elle viendra à échéance le 31 décembre 2010;

Étant donné qu'il y a lieu de signer une entente incendie jusqu'à la signature de l'entente de partenariat;

En conséquence, il est résolu que le conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer l'entente pour la fourniture de service relatif à la protection incendie annexée à la présente comme si elle était ici au long reproduite pour en faire partie intégrante.

b) NOMINATION OFFICIERS INCENDIE

Étant donné la recommandation du directeur incendie en date du 21 novembre 2010;

Étant donné leur détermination, leur leadership, leurs compétences et les aptitudes pour le poste de lieutenant incendie;

Il est résolu de nommer Messieurs Louis-Philippe Allard et Simon Houle au poste de lieutenant incendie (officier).

c) ENTENTE DE PRINCIPE SERVICE INCENDIE

Étant donné la recommandation du comité incendie en date du 4 novembre 2010;

Il est résolu d'autoriser l'entente de principe intervenue entre les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Sainte-Clotilde-de-Horton pour une entente de partenariat du service incendie.

MANDAT AU COMITÉ D'HYGIÈNE DU MILIEU

Étant donné la demande d'un citoyen en date du 15 novembre 2010 pour la location des équipements de refoulement situés près de la rivière Nicolet et le puits no.1;

Il est résolu de ne pas mandater le comité d'hygiène du milieu afin d'étudier le dossier et de ne pas donner suite à la demande de Monsieur Jean-Marie Guèvremont.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS GESTIONNAIRE MUNICIPAL AGRÉÉ

Étant donné le nouveau programme de reconnaissance des acquis menant à la nouvelle accréditation de gestionnaire municipal agréé (g.m.a.) de l'ADMQ;

Étant donné que le titre sera désormais assorti d'un grade (1, 2 ou 3) déterminé selon le niveau de formation accomplie par le membre;

Étant donné que Madame Isabelle Dumont est déjà certifiée gestionnaire municipal agréé et qu'elle bénéficie d'une priorité pour entamer le processus de reconnaissance des acquis;

Étant donné que les frais d'inscription sont de 215,00 \$ plus taxes pour l'ouverture du dossier et son analyse;

Il est résolu d'autoriser et de défrayer l'inscription de Madame Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire-trésorière au programme de reconnaissance des acquis de gestionnaire municipal agréé (g.m.a.).

RECONFIGURATION INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES DE LOISIRS DEMANDE DE SUBVENTION PIQM

Étant donné que l'enjeu « D » du plan stratégique de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est de devenir et demeurer en région plus attractif en sports, loisirs et culture;

LE VILLA-JOIE

Étant donné que l'axe de développement lié à cet enjeu est de faire en sorte que l'offre de service conserve un haut niveau d'intérêts pour la population de tout âge;

Étant donné que l'élaboration d'un plan directeur pour la reconfiguration de nos infrastructures extérieures de loisirs est entre autre, une priorité du plan stratégique;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village n'a pas la capacité de défrayer seule les coûts de ce projet et que le fonds Infrastructures Québec-Municipalité (volet développement économique) permet de subventionner des projets de ce type;

Il est résolu que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village présente son projet de reconfiguration des infrastructures de loisirs extérieurs dans le cadre du fonds Infrastructures Québec-Municipalité en vue de l'obtention d'une subvention et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation contenu du projet si celui-ci est retenu.

Que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village mandate Monsieur Pierre Martin-Bédard de Pluritec pour préparer tous les documents nécessaires à la demande de subvention dans le cadre du programme PIQM et autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à la demande de subvention.

ADHÉSION QUÉBEC MUNICIPAL

Il est résolu de renouveler l'adhésion à Québec municipal pour l'année 2011 au coût de 275,00 \$ plus taxes.

OCTROI CONTRAT BÛCHERON

Étant donné l'appel d'offres par affichage pour la coupe d'arbres morts au parc La Ferrière, coupe de certains arbres et nettoyage dans les aires de captation d'eau potable et à l'assainissement des eaux usées;

Étant donné les noms reçus : Messieurs André Hadorn, Edmond Carrier, Germain Vallée et Gilles St-Pierre;

Étant donné le tirage au sort : Monsieur Gilles St-Pierre;

Il est résolu d'accorder le contrat de la coupe d'arbres morts au parc La Ferrière, coupe de certains arbres et nettoyage des aires de captation d'eau potable et à l'assainissement des eaux usées à Monsieur Gilles St-Pierre. Les travaux devront être réalisés dans un délai d'un (1) an.

ADOPTION CODE D'ÉTHIQUE

Ce point a été reporté.

DEMANDE DE SURVEILLANCE POLICIÈRE BUREAU DE POSTE

Étant donné le mandat donné au comité de la sécurité publique afin d'étudier la demande du bureau de poste pour une demande de surveillance policière;

Étant donné la recommandation du comité de la sécurité publique en date du 9 novembre 2010;

Il est résolu d'aviser le bureau de poste que la Sûreté du Québec a été avisée et qu'une surveillance particulière sera faite. De plus, le comité recommande au bureau de poste l'installation de caméra de surveillance, de verrouiller les portes après les heures d'ouverture et de faire la vérification régulièrement des lumières autour du bâtiment.

RELAIS POUR LA VIE DE DRUMMONDVILLE (DEMANDE DE RENCONTRE)

Étant donné la demande de rencontre de la Société canadienne du cancer pour le Relais pour la vie de Drummondville afin de faire découvrir l'événement d'envergure internationale;

Il est résolu de rencontrer la Société canadienne du cancer.

LE VILLA-JOIE

FERMETURE DES PUIITS 1 ET 2A

Étant donné le règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES) qui prévoit qu'un ouvrage de captage qui est interrompu depuis au moins trois (3) ans doit être obturé afin de ne pas favoriser le déplacement de contamination se trouvant à la surface du sol à proximité de l'ouverture du puits et pouvant devenir une menace pour la qualité des eaux souterraines et la sécurité des gens;

Étant donné que les puits no.1 et 2A ne sont plus utilisés depuis plus de trois (3) ans;

Étant donné que les puits no.1 et 2A se révèlent improductifs et qu'ils ne répondent plus aux besoins;

Étant donné la recommandation du comité ad-hoc d'eau potable en date du 29 septembre 2010;

Étant donné l'application de la politique relativement à l'acquisition de biens et services;

Étant donné les soumissions reçues : Groupe Puitbec 18 000,00 \$ plus taxes, Lalime et Frères Inc. non déposé;

En conséquence, il est résolu de mandater Groupe Puitbec afin d'obturer les puits no.1 et 2A au coût de 18 000,00 \$ plus taxes.

PROGRAMMATION TAXE D'ESSENCE

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

Étant donné que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est résolu que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

S'engage à être seule responsable et dégage le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligence découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

Approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

S'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28,00 \$ par habitant par année, soit un total de 112,00 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

S'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

MANDAT COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

Il est résolu de mandater le comité des travaux publics afin de faire un inventaire des travaux non-réalisés en 2010 et d'analyser l'organisation de travail en fonction des travaux routiniers, planifiés et des urgences.

RENOUVELLEMENT CONVENTION COLLECTIVE (FORMATION COMITÉ DE NÉGOCIATION)

Étant donné que la convention collective intervenue entre la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et le syndicat des employé-e-s municipaux de Bon-Conseil (CSN) vient à échéance le 31 décembre 2010;

Étant donné le dépôt en date du 29 novembre 2010 d'un avis de négociation par le syndicat des employé-e-s municipaux de Bon-Conseil (CSN);

Il est résolu de mandater Monsieur Yvon Lampron, maire, Madame Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire-trésorière et Monsieur Pierre Fischer afin de représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village dans le cadre des négociations du renouvellement de la convention collective.

MONSIEUR YVON LAMPRON, MAIRE SE RETIRE DE LA SALLE DU CONSEIL ÉTANT DONNÉ QUE LES TERRAINS APPARTIENNENT À SON FRÈRE. MONSIEUR SYLVAIN MARCOTTE, MAIRE SUPPLÉANT PRÉSIDE LA SÉANCE.

HONORAIRES PROFESSIONNELS ÉMISSAIRE PLUVIAL RUE CAROLINE

Étant donné qu'il y a lieu de prolonger la conduite pluviale sous la future rue Caroline dans le but d'éliminer l'écoulement en fossé actuel lequel cause des problèmes à la municipalité en raison du besoin de nettoyages récurrents;

Étant donné l'application de la politique relativement à l'acquisition de biens et services;

Étant donné les soumissions reçues : Pluritec 7450,00\$ plus taxes, Les Consultants SM 8900,00\$ plus taxes;

En conséquence, il est résolu de mandater Pluritec afin de préparer les plans et devis pour les travaux de prolongement de l'émissaire pluvial existant de la rue Caroline au coût de 7 450,00 \$ plus taxes. **MONSIEUR YVON LAMPRON, MAIRE REPREND SON SIÈGE**

PAGE D'ACCUEIL SITE INTERNET

Il est résolu d'aller en appel d'offres pour modifier la page d'accueil du site Internet afin de la rendre plus conviviale.

DIVERS

a) DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE (MONSIEUR GILBERT THERRIEN)

Il est résolu d'adopter le projet de règlement 2010-330 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif visant l'agrandissement de la zone commerciale C7 à même la zone résidentielle H11 pour inclure totalement dans la zone commerciale, deux propriétés actuellement situées en partie dans la zone résidentielle. Il est de plus résolu de déléguer à la directrice générale/secrétaire-trésorière le choix de la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation qui sera présidée par le maire ou le maire suppléant.

b) ACHAT ÉQUIPEMENTS INCENDIE

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné les soumissions reçues : Aréo-Feu 3 800,84 \$ plus taxes, CMP Mayer 4 311,00 \$ plus taxes;

Étant donné la recommandation du directeur incendie;

Il est résolu d'accepter la recommandation du directeur incendie et de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services et d'autoriser l'achat d'équipements incendie (échelle et habits de pompiers) chez CMP Mayer au coût de 4 311,00 \$ plus taxes.

c) RUE ST-FÉLIX (DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME PRÉCO)

Il est résolu de mandater Pluritec afin de présenter le projet de réfection de la rue St-Félix (rue industrielle) pour une demande d'aide

financière dans le cadre du programme Préco.

Il est de plus résolu :

- Que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village autorise la directrice-générale à compléter et signer un formulaire de présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme de renouvellement des conduites (PRECO) » pour le projet de la rue St-Félix (segments 39 et 40).
- Que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à payer sa part des coûts admissibles pour la réalisation de ce projet.
- Que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à effectuer les travaux d'ici le 31 octobre 2011.
- Que le maire et la directrice-générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet d'infrastructures le cas échéant.

d) CONVENTION DE SERVICE DE PERCEPTION DES JARDINS

Étant donné que la caisse populaire Desjardins est en mesure d'offrir un service de perception de comptes universel Desjardins;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village désire utiliser ce service;

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village la convention de service de perception de comptes universel Desjardins.

e) ENTENTE AVEC LE SYNDICAT (MADAME JOVETTE DOUVILLE)

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer l'entente avec le syndicat afin de convenir de l'horaire de travail de Madame Jovette Douville à 4 jours semaine jusqu'au 31 mars 2011 afin de palier à un surplus de travail.

f) MANDAT AVOCAT

Étant donné que Monsieur Jean-Marie Guèvremont a demandé à la directrice générale, Madame Isabelle Dumont, le 30 novembre 2010, la permission pour forer sur les terrains de la municipalité le 1^{er} décembre 2010 et que telle autorisation lui a été refusée;

Étant donné qu'il a été dit à Monsieur Guèvremont qu'il devait faire une demande écrite au conseil municipal à cet effet;

Étant donné que malgré cette interdiction, Monsieur Jean-Marie Guèvremont et la compagnie de forage Géo ont entrepris des forages sur le terrain de la municipalité le 1^{er} décembre 2010;

Étant donné qu'il lui a été signifié de démanteler ses équipements et de sortir immédiatement du terrain de la municipalité le 1^{er} décembre 2010;

En conséquence, il est résolu de mandater Monty Coulombe, avocats afin de faire parvenir une mise en demeure à Monsieur Jean-Marie Guèvremont pour exiger qu'il cesse toutes intrusions illégales et sans permission sur les terrains de la municipalité et d'informer cette dernière qu'avant de se présenter à l'hôtel de ville, il devra prendre rendez-vous.

Adoptée à l'unanimité, le maire exerçant son droit de vote en faveur

Rapport des comités

Comité loisirs, culture et famille :

Participé à la Guignolée et très surpris de la générosité des gens.

Comité de la sécurité publique :

Il y a eu une rencontre en novembre avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Sainte-Clotilde-de-Horton pour le service incendie et une entente de principe est intervenue pour le partage des coûts. Le dossier progresse très bien. Une prochaine rencontre aura lieu à la fin janvier.

Maire :

Reçu une carte de remerciements de Madame Monique Audet pour le prêt de la salle du conseil pour la Guignolée.

Suite à la panne d'Internet sans fil, le tout est revenu en ordre depuis 2 semaines.

Me Biron nous a envoyé une lettre de remerciements pour le renouvellement de son contrat pour 2011.

L'Âge d'Or recevra les jeux régionaux en mai et la municipalité a accepté de prêter gratuitement le gymnase. Ces derniers défrayeront les frais d'entretien de 75,00 \$.

25/11 Rencontre avec l'ingénieur pour la rue St-Félix, une nouvelle demande sera faite à Préco. Une rencontre doit avoir lieu avec Agropur.

Rencontre d'informations sur le compostage au Centre Communautaire, le 25 janvier à 19h00.

Présentement, nous n'avons aucune demande pour un club de danseuses par contre, suite à la modification du règlement de zonage, si nous recevions une telle demande, nous acceptons l'installation dans la zone i-3 (secteur de la rue St-Félix et du rang de la Rivière).

Environor a déposé un autre rapport d'analyse d'eau potable le 6 décembre et celui-ci démontre une eau d'excellente qualité incolore.

MRC :

Il y a eu une séance d'informations sur les gaz de schiste par Questener énergie.

Il y a eu l'adoption des budgets de la MRC, notre quote-part s'élèvera à 76 169,14 \$ pour 2011 soit une augmentation de 6 568,00 \$ de plus que l'an passé. À ce montant, 5 000,00 \$ est attribuable aux déchets. La ville de Drummondville paie 74 % du budget de la MRC.



FADOQ

Joyeuses Fêtes

Danse

Nous sautons janvier car nous sommes encore sur les retrouvailles des fêtes. De retour, le 5 février 2011 à la salle de l'Âge d'Or, 541, rue Ducharme.

Jeux et ligue

Reprise la semaine du 10 janvier 2011.

Souper partage

Mercredi, le 26 janvier 2011. Le club fournit la soupe, le dessert et le café. Réservations avant le 20 janvier S.V.P. auprès de Marielle: 819 336-5310 ou Pierrette: 819 336-5302.

Cabane à sucre

Réservez votre date, le 8 avril 2011. Dans un prochain communiqué, je vous dirai le prix pour l'autobus et le dîner à St-Stanislas.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes à vous et votre famille. Que la sérénité vous accompagne durant cette période de réjouissance .

Françoise 819 336-2811



Recrutement pompiers/pompières

Le service incendie est présentement en recrutement pour des postes de pompiers/ères pour son service qui dessert une population de près de 4 000 habitants. Sous l'autorité du directeur, le pompier est appelé à intervenir lors de situations d'urgence sur le territoire de la municipalité ainsi que sur le territoire des municipalités avoisinantes requérant notre aide.

Qualifications et exigences

- Posséder une formation en sécurité incendie « Module 1 à 9 » ou « Pompier 1 » ou s'engager à suivre la formation « Pompier 1 » selon les modalités et les délais prévus par le service.
- Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical.
- Détenir un permis de conduire classe 4A valide ou s'engager à l'acquérir dans les 12 mois suivant l'embauche.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire qui peut l'empêcher dans l'exercice de sa fonction.
- Avoir une bonne disponibilité.
- Avoir son lieu de résidence principale dans les municipalités que nous desservons : Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sainte-Clotilde-de-Horton, une partie de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Pour les personnes intéressées, communiquez avec :

Styven Lafrenière

Directeur service sécurité incendie Bon-Conseil

819-336-4392

courriel : incendiebonconseil@cgocable.ca



LE VILLA-JOIE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-330

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 2010-330 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage de lotissement et administratif.

Ce projet de règlement a pour objet l'agrandissement de la zone commerciale C7 à même la zone résidentielle H11 pour inclure totalement dans la zone commerciale, deux propriétés actuellement situées en partie dans la zone résidentielle.

La municipalité tiendra, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, **le 10 janvier 2011 à compter de 18h30**, à la salle des comités située à l'hôtel de ville, au 541 rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Ce projet de règlement vise les zones C7 et H11.

Description du périmètre ou endroit approximatif où se situe la zone concernée :



Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement numéro 2010-330 et l'illustration de la zone visée par celui-ci peuvent être consultés au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, à savoir du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

FAIT ET DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, ce treizième jour du mois de décembre deux mille dix.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a.

VIE COMMUNAUTAIRE

D'un océan à l'autre • From coast to coast
 1906- Les Brosses Fuller Brushes
 1956- Les Produits Star inc.
 1960- Alsi
 1965- Superco inc.
 1979- Distributions Multi-Pro inc.
 2002- Carestia (Soins personnels)

Nancy Desfosses
 (819) 336-5606

Distributions **MULTI-PRO** inc.
 8480, rue Champ d'Eau
 Montréal (QC) Canada
 H1P 1Y3
 Tél.: (514) 955-1128
 Fax: (514) 955-4411
 www.multi-pro.ca

 À votre service
 At your service



Laurendy Touchette, représentante
 Assurance vie et assurance accidents
 Téléphone : 819 336-2736

Siège social : 449, rue Notre-Dame
 Drummondville (Québec) J2B 2K9
 Téléphone : 819 478-2519
 www.ssjbcq.qc.ca

Remorquage Pinard
 Service 24 H
 (819) 336-2133
 sans-frais : 1 888 336-2133

Firme Martin Paradis
 Arpenteurs-Géomètres
Martin Paradis, B.Sc.A.
 Arpenteur-Géomètre
 Courriel : paradis.ag@sympatico.ca
 2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3
 Tél. : (819) 478-3759 / Téléc. : (819) 478-4169 / Cell. : (819) 479-4683

Richard Plante
 électrique inc.
 Entrepreneur Électricien
 résidentiel • commercial • industriel
 1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
 (Québec) JOA 1H0
 tél.: 819-336-2048
 téléc.: 819-336-9248
 RBQ : 5585-8427-01

CHEVALIERS DE COLOMB
 Conseil 7753
 YVON CHAMPAGNE: 336-3900 G.C.
 RAYMOND COMEAU : 336-5203 S.F.
 C.P. 268
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Desjardins
 Caisse populaire
 de l'Est de Drummond
Jean Cayer
 Directeur général
Siège social
 330, rue Notre-Dame, C.P. 430
 Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
 Téléphone : (819) 336-2602, poste 226
 Sans frais : 1 866 838-2600
 Télécopieur : (819) 336-2731
 jean.w.cayer@desjardins.com

www.inalco.com
INDUSTRIELLE ALLIANCE
 ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
 Cabinet de services financiers
Marie-Josée Lafleur, A.V.C.
 Conseillère en sécurité financière
 Planificateur financier
 Conseillère en assurance
 et rentes collectives
 Représentante en épargne collective
 Investia Services Financiers Inc.
Bureau Drummondville
 150, rue Marchand, bureau 300
 Drummondville (Québec) J2C 4N1
Bureau Bon-Conseil
 483A, rue Notre-Dame
 Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
 Tél. : 819 478-4159, poste 227
 Tél. Bon-Conseil : 819 336-7170
 Sans frais : 1 800 408-4159
 Téléc. : 819 474-3894
 mj.lafleur@agc.inalco.com

Meilleurs Vœux

Pour la période des fêtes

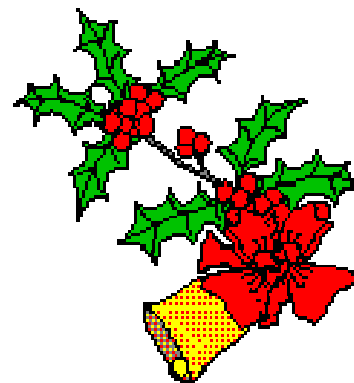
Préalablement, l'année 2010 se terminera avec la grande fête de Noël. Par la suite, c'est la période propice pour entrevoir et se préparer pour l'arrivée de la nouvelle année 2011.

Que ce temps des fêtes favorise, pour vous toutes et tous, des moments de réjouissances qui pourront faire oublier les périodes un peu plus sombres de l'année 2010.

Tous les membres de votre conseil municipal et tout le personnel vous souhaitent une année 2011 qui comblera vos désirs les plus chers.

Yvon Lampron

maire



Fermeture des bureaux à l'occasion du temps des Fêtes

Les bureaux municipaux seront fermés
les journées suivantes:

23 décembre à midi

24 décembre

27 décembre

28 décembre

30 décembre à midi

31 décembre

En cas d'urgence: 819 479-5640



VIE COMMUNAUTAIRE

Saviez-vous que...le dossier « **Mourir dans la dignité** » a été présenté pour étude au gouvernement provincial **par l'Afeas**. Les audiences publiques de la commission spéciale sur la question de « Mourir dans la dignité » ont commencé le 7 septembre 2010 à Montréal et s'arrêteront dans 7 autres villes de la province.

En ce début d'année, nous vous souhaitons une année de bonheur, de joie, de santé et de prospérité. Que dans le cœur de chacun (e) de nous, règne la PAIX!

Dans le cadre de la semaine de la sensibilisation à la violence, du 25 novembre au 6 décembre 2010, «Opération tendre la main », nous avons monté un arbre de Paix à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse. Cet arbre restera tout le temps des Fêtes. Il rappelle qu'il faut cesser et dénoncer la violence sous toutes ses formes. Assez, c'est assez!

La prochaine « Activité Femmes d'Ici » aura lieu le mardi 11 janvier 2011, à 19h00, à salle du Pavillon du Centre Communautaire à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village. Nous accueillerons Madame Marie-Chantale Paul-Hus qui vient de vivre un stage humanitaire auprès des femmes à Burkina Faso, en Afrique. Elle nous racontera son séjour et son travail en ce pays éloigné.

N'oubliez pas...

Celles qui sont intéressées à aller dîner à **l'école du Centre de formation en cuisine et en hôtellerie** à Marie-Rivier, Drummondville, le 27 janvier 2011, empresses-vous de donner vos noms à Nicole Talbot au 819 850-4666. Vous êtes invitées avec vos conjoints. Chacun (e) paie son repas et le pourboire. Vous êtes priés de vous rendre pour 11h30 à l'école dont la salle à manger s'appelle le restaurant « Le Guéridon ». Date limite le 20 janvier 2011.

Les métiers

Les métiers sont toujours à votre disposition. Des nouvelles tisseuses ont déjà tissé une trentaine de serviettes de vaisselle. C'est de toute beauté. Les responsables monteront les deux métiers afin qu'ils soient prêts à recommencer à travailler. Ghislaine Fluet est toujours disponible pour vous donner des leçons. **Merci infiniment Ghislaine.** Donnez vos noms à Marielle Vallée ou Bernadette Letiecq. Il en coûte 0,06 \$ le pouce pour tisser une serviette de vaisselle et 0,15 \$ le pouce pour tisser sur le métier de 100 pouces. Continuez cette tradition.

À votre agenda

- * 4 mars : Journée internationale des femmes **Le Gala Excellence au Féminin**
- * 16 et 17 avril : **Le Salon d'Art et de Culture** au Centre Communautaire
- * **Tirage provincial...** Des billets sont disponibles auprès des membres de la direction. Les profits de ce tirage seront distribués aux 3 paliers soit : provincial, régional et à notre Afeas.

Des prix totalisant 25 000 \$ seront distribués, 19 000 \$ en argent et 6 000 \$ en biens comme GPS, télévision, caméra, etc. Le 1^{er} tirage se fera en juin 2011. Prix du billet 20 \$.

www.afeas.qc.ca

Courriel : www.afeasrcq@bellnet.ca



**J'ai appris que chaque personne que je rencontre
mérite d'être accueillie par un sourire.**

Réjeanne Comeau, responsable des communications, 819 336-5052
Lucie Poisson, présidente, 819 336-4409

ANNONCES CLASSÉES



Desjardins

Caisse populaire
de l'Est de Drummond

OBTENIR DES CONSEILS EN LIGNE SUR LE REER

- Cotiser au REER par [versements périodiques](#)
- Le [REER ou le CELI](#)?
- [Emprunter pour cotiser](#) à mon REER
- La [cotisation excédentaire](#), c'est profitable
- [Économiser de l'impôt](#) entre conjoints
- Un [retour aux études](#), ça vous sourit? Le REER pourrait vous aider!
- Pour rattraper le temps perdu, profitez de vos [droits REER inutilisés](#)
- [S'en remettre au gouvernement](#) pour planifier sa retraite, est-ce réaliste?
- Pourquoi investir dans un REER? J'ai un [fonds de pension](#)!
- « [Rapez](#) » même si vous n'avez pas de REER
- Vous rêvez de [pendre la crémaillère](#)? Le REER est tout indiqué!
- [Cumulez votre REER](#) comme vous payez l'épicerie
- Cotiser à un REER, [même à 25 ans](#)?
- Votre [profil d'investisseur](#)... vous connaissez?
- Avec les [soubresauts des marchés](#), dois-je continuer à cotiser à mon REER?

FAITES «RAPER» VOS REER

Vous pouvez, en vertu du programme gouvernemental appelé Régime d'accèsion à la propriété (RAP), utiliser votre REER (Régime Enregistré d'Épargne Retraite) comme mise de fonds. Vous réduirez ainsi vos versements hypothécaires et votre prime d'assurance hypothécaire s'il y a lieu.

Le RAP vous permet de retirer jusqu'à 25 000 \$ de votre REER, c'est-à-dire 50 000 \$ par couple, pour l'achat d'une résidence neuve ou existante. Vous ne payez pas d'impôt sur le montant emprunté¹ et vous disposez d'un maximum de 15 ans pour rembourser cette somme, sans intérêts.

Pour être admissible au RAP, ni vous ni votre conjoint ne devez avoir été propriétaire d'une résidence au cours de l'année du retrait du REER et des quatre années civiles précédentes. Aussi, pour profiter du RAP plus d'une fois, vous devez avoir remboursé en totalité le RAP antérieur en respectant les délais.

- 1 Dans le cas où les remboursements annuels minimaux ne sont pas atteints, la différence entre le remboursement effectué et le montant minimal exigé est imposable.

Source : www.desjardins.com

Si comme nous vous avez le souci de préserver l'environnement et afin de réduire la consommation de papier, veuillez nous acheminer votre adresse courriel au : caisse.t10042@desjardins.com.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur: (819) 336-2731

Centre de services Saint-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

VIE COMMUNAUTAIRE



OMH



Avis important



L'Office Municipal d'Habitation dont le bureau est situé au 550, rue Ducharme a 1 logement (2 chambres) et 1 logement (1 chambre) à louer.



Ces logements sont offerts aux personnes de 55 ans et plus et le loyer est accordé selon certains critères d'admissibilité.



Des formules sont disponibles au bureau. Les heures d'ouverture sont le mardi de 9h30 à 16h30.



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner au numéro suivant 819 336-7175 ou au 819 478-7660.



Gyslaine Daneault,
directrice



La municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village vous invite à une soirée d'information sur le

Compostage domestique

différents thèmes seront abordés

- Pourquoi composter?
- Comment faire du compostage?
- Quel contenant utiliser?



Photo: CHRISTINE LABELLE

Garder l'équilibre;
Questions d'entretien;



Venez partager avec nous
Le mardi 25 janvier à 19 h
Au Centre communautaire
541, rue Ducharme, Notre-Dame-du-Bon-Conseil

ENTRÉE GRATUITE

Pour information : Isabelle Dumont
Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Village
(819) 336-2744

Le Bloc Vert
Marie Pascale Duvieusart
Coordonatrice
(819) 477-8204



336, rue Jeannine
Bon Conseil (Québec) J0C 1A0

Lynda St-Pierre, Pl. Fin.

Tél. : 819 336-2555
Télé. : 819 758-1231
lynda.st-pierre@sunlife.com
www.sunlife.ca/lynda.st-pierre

Conseillère en sécurité financière et planificatrice financière,
Distribution Financière Sun Life (Canada) inc.[†]
Représentante en épargne collective, Placements Financière Sun Life (Canada) inc.[†]
[†]Filiales de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie



CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781
Télé.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca



ALCOOLIQUE
NONYMES
478-7030

Si vous pouvez boire et que l'alcool ne vous cause pas de problème c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider.

Livraison
Salle à manger
Déjeuner dès 6h a.m.

RESTAURANT
le Canadien
819.336.5336

2841, Route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0

François Comeau
NOTAIRE

COMEAU & TRÉPANIÉ
NOTAIRES

422 Germain, St-Léonard D'ASTON
819-399-2673
190 B Notre Dame, N-D-B Cons.
819-336-2200

Hélène Girard
*Expertise en ostéopathie
Massothérapeute*

- Massage de relaxation
- Massage thérapeutique
- Massage pour femmes enceintes
- Massage sur chaise en milieu de travail

Tel.: 819-850-6855
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

980, Boul. St-Charles,
St-Charles-de-Drummond

Reçus assurances et certificats-cadeaux disponible



Optimiste Bon-Conseil

Les Optimistes, ce sont des idées et des projets qui, grâce à nos bénévoles sont devenus de belles activités pour notre jeunesse, ici, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Un grand merci à tous!

Activité à ne pas manquer en février: VIN & FROMAGE (trois services)

qui aura lieu à la salle de l'Âge d'Or, le 5 février 2011.

Réservez vos places car elles sont limitées et très populaires.

Coût du billet 40 \$ auprès de Messieurs Serge Brideau au 819 336-2981 ou Claude Lemay au 819 336-5663.

Les billets "Opti-voyage" sont de retour cette année!

Le tirage aura lieu le 26 mars 2011.

4 voyages dont un d'une valeur de 2 400 \$ et 6 prix en argent.

60 \$ le billet Opti-voyage et 15 \$ /personne pour le souper et la soirée.

Pour des informations ou l'achat de vos billets, communiquez avec Monsieur Serge Brideau au 819 336-2981.

Quelques activités sont à venir: appréciation à la jeunesse, l'opti-garde, rallye à vélo...

Les Optimistes sont toujours à la recherche de nouveaux membres qui voudraient s'impliquer auprès des jeunes de notre communauté.

Stéphane Gauthier

Président et relationniste pour le club de Bon-Conseil

819 336-2569



STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

ATTENTION, IL EST INTERDIT DE STATIONNER OU D'IMMOBILISER SON VÉHICULE ROUTIER SUR UN CHEMIN PUBLIC OU UN STATIONNEMENT PUBLIC ENTRE 23H00 ET 07H00 DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT ET CE, SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.



SÛRETÉ DU QUÉBEC
Poste de la MRC de Drummond



1600, boul. St-Joseph
Drummondville (Québec)
J2C 7V7
Téléphone 819 478-2575
Télécopie 819 478-9339

Communiqué de presse

Contact : Hugues Lemaire, sergent

Téléphone : 819 478-2575

POUR PARUTION IMMÉDIATE

Drummondville, 2 décembre 2010



Vous prévoyez vous rendre pour la période des fêtes dans votre famille ou encore chez des amis. **Planifiez à l'avance vos déplacements**, ça ne prendra que quelques minutes de votre temps.



Commencez par formuler une liste :

Quoi faire avant le départ?

Mon véhicule est-il en état ?

- ✓ Faites vérifier votre véhicule par un garagiste (avoir une bonne pression dans les pneus, niveau d'huile adéquat, essuie-glaces et phares fonctionnels, une pelle, une trousse de secours);
- ✓ Les **pneus d'hiver sont obligatoires** du 15 décembre 2010 au 15 mars 2011;
- ✓ Placez dans votre véhicule des couvertures chaudes, une lampe de poche, des chandelles avec allumettes et apportez aussi des vêtements chauds supplémentaires si jamais vous vous retrouviez en situation d'urgence jusqu'à l'arrivée des secours (panne, routes fermées par la neige, etc.).

Prévoir un endroit pour coucher

- ✓ Demandez à des membres de votre famille ou à des amis s'ils pourraient vous héberger, en dernier recours, si jamais les conditions climatiques se dégradent ou encore si vos capacités se retrouvaient affaiblies soient par la fatigue ou par l'alcool.

Liste téléphonique

- ✓ Préparez une liste téléphonique que vous aurez avec vous dans le véhicule. Nous ne connaissons pas toujours les numéros de téléphone des membres de notre famille et il est important de les avoir avec nous pour les rejoindre, soit pour les aviser de notre retard ou pour avoir de l'information sur le trajet au cas où vous seriez égarés. De plus, lorsque nous nous retrouvons dans une situation d'urgence, notre mémoire ne fonctionne plus aussi facilement. Les numéros de téléphone, même fréquemment utilisés, sont souvent oubliés.

Heure de départ et d'arrivée

- ✓ Avant de quitter votre résidence, avisez vos proches de l'heure de votre départ et de l'arrivée possible.

Voyagez en toute sécurité

- ✓ Placez tous les bagages, les cadeaux et les autres articles dans le coffre arrière de votre véhicule. Si vous n'avez pas de coffre arrière, assurez-vous qu'ils soient placés à l'arrière de votre véhicule et que rien ne se déplacera si un impact survient.
- ✓ Voyez également à ne pas obstruer les vitres de votre véhicule car cela pourrait nuire à votre visibilité.
- ✓ **Une dernière chose importante**, vérifiez que tous les occupants de votre véhicule soient bien attachés.

Nous vous souhaitons un heureux temps des fêtes.





COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Engagés dans la sécurité et le bien-être des citoyens !

Le 1^{er} décembre 2010

Objet : En décembre, on agit contre l'alcool au volant !

En décembre, les occasions de festoyer se font de plus en plus nombreuses, que ce soit des partys de bureau ou des rassemblements entre amis et en famille. Les policiers de la Sûreté du Québec sont conscients de cette réalité et veulent contribuer à votre sécurité. C'est pourquoi tout au long du mois de décembre, les policiers auront une vigilance accrue par rapport à l'alcool au volant.

Voici quelques conseils :

- Si vous décidez de fêter en prenant de l'alcool, prévoyez votre retour à domicile en taxi, transport en commun, avec un conducteur sobre ou avec un service de raccompagnement. Vous pouvez aussi rester dormir chez vos hôtes !
- Si vous organisez une fête, offrez la possibilité à vos invités de consommer des boissons non alcoolisées.
- Ne laissez jamais une personne prendre le volant lorsqu'elle n'est pas en état de le faire, offrez de la raccompagner (si vous n'avez pas consommé), de rester à dormir ou de payer un taxi.
- Sachez que rien ne peut éliminer l'effet de l'alcool, sinon le temps d'assimilation et d'élimination.
- N'oubliez pas que conduire en état d'ébriété constitue une infraction grave au Code criminel et au Code de la sécurité routière.

Les personnes qui conduisent en état d'ébriété s'exposent à diverses conséquences : remorquage de leur véhicule, suspension du permis de conduire, dommages matériels, blessures, séquelles permanentes, accusations criminelles (avec tous les frais et inconvénients qui s'y rattachent) et parfois même, la mort. Les conséquences sont parfois irréversibles.

Tous les postes de la Sûreté du Québec en Mauricie et au Centre-du-Québec, feront des barrages routiers de façon intensive au cours du mois de décembre. Il y aura également trois opérations concertées où tous les postes du district seront en opération au même moment. Ces barrages font partie des efforts pour contrer l'alcool au volant.

L'alcool et le volant ne font pas bon ménage. C'est criminel...! Un point c'est tout...!



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 22 novembre 2010. La municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Styven Lafrenière au poste de directeur du service incendie de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Cette nomination fait suite à une recommandation unanime en ce sens du comité de sélection.

Monsieur Lafrenière coordonnera l'ensemble du service des incendies de Notre-Dame-du-Bon-Conseil qui, par une entente intermunicipale avec sa voisine la municipalité paroisse rejoint une population de 2 372 personnes et dessert la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton et une partie de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Monsieur Lafrenière possède une expérience de 15 ans au sein du service incendie de Sorel-Tracy et a complété différentes formations en sécurité incendie de l'IPIQ et de sauvetage sur glace nautique, taupe, hauteur et matières dangereuses.

Il remercie le conseil municipal pour la confiance accordée suite à son engagement.

Source : **Mme Isabelle Dumont,**
Directrice générale
Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

- 30 -

Entrepreneur spécialisé
MINI-EXCAVATION M.B.

Déneigement - Terrassement - Nivellement
Drain français - Fondation - Démolition - Fossé
Drain - Fosse septique - Champ d'épuration
Pieux - Marteau hydraulique - Tarière hydraulique
Pouce hydraulique - Camion dompeur 4T.
Godet de 12, 24 et 42 pouces - Niveau laser
R.B.Q. 8342-2014-36

Installateur
Ecoflo
MEMBRE
APCHA

Résidentiel
Commercial
Agricole
Martin Benoit
Propriétaire

369, rang 3, St-Félix de Kingsey, Québec JOB 2T0
Cell.: **819.470.0640** - Tél/Fax : **819.848.1126**
mini-excavationmb@hotmail.com - www.optilog.com/mb

Institut Énergie concept
Manucure et pose d'ongle

Sonia Hamel
Technicienne en pose d'ongle

842 Rolland, Bon-Conseil
819-336-2903
819-816-4526
babouly79@hotmail.com
shamel.qhealthbeauty.com



La Rose des Vents

À l'abri de la violence

Vœux de Noël

Chers citoyens et citoyennes,

En cette période du temps des fêtes, il nous fait grand plaisir de prendre le temps de vous souhaiter un magnifique Noël et une Nouvelle Année remplie de santé.

Tout au long de l'année, vous nous démontrez votre engagement et votre altruisme en offrant de multiples dons à notre clientèle de façon régulière ainsi qu'en nous proposant de votre temps bénévolement. Sachez que c'est grandement apprécié! Vous faites une belle différence dans notre quotidien.

Que l'année 2011 vous apporte beaucoup de bonheur avec vos familles respectives et soyez assurés que votre grande générosité saura profiter à toute la clientèle qui côtoiera notre organisme durant l'année qui vient.

Joyeux temps des fêtes!

Toute l'équipe de **La Rose des vents** de Drummond inc., c'est :

- une maison d'hébergement pour **femmes et enfants victimes de violence conjugale**,
- un service de **consultation externe**,
- un accueil **24 heures par jour**, 365 jours par année,
- une confidentialité assurée.

Pour nous joindre à la Rose des Vents : **(819) 472-5444**

RONA

L'express
MATÉRIAUX

THOMAS CAYA (1982) INC.

2844 Rte 122, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Tél.: (819) 336-2818 • Fax: (819) 336-2819



PROPERFEX
AUTO
DÉBOSSÉLAGE & PEINTURE

Denis Therrien
Propriétaire

1360, route 122
Notre-Dame du Bon Conseil Qc
J0C 1A0
Tél. : (819) 336-2388
Fax : (819) 336-

Courriel : properfexauto@cgocable.ca

VIE COMMUNAUTAIRE



LE TRAVAIL
À L'ÉTRANGER



L'hiver est à nos portes et tu te demandes quoi faire? Tu as envie de partir, de vivre une nouvelle expérience mais tu ne sais pas par où commencer? Pourquoi ne pas partir travailler à l'étranger? Quelle meilleure façon d'acquérir une expérience, de vivre un dépaysement tout en découvrant une nouvelle culture. Alors, voici quelques pistes qui t'aideront à mieux cibler ce que tu cherches.

Avant de partir :

- Tu dois d'abord te poser certaines questions comme ce que tu aimerais faire comme travail et dans quel pays tu aimerais l'exercer?
- Ensuite, tu dois te demander quel est ton objectif : désires-tu un emploi rémunéré, faire du bénévolat, apprendre une nouvelle langue, etc.?
- Désires-tu partir seul ou avec un groupe?
- La date à laquelle tu aimerais partir et pour combien de temps?
- Quelles sont les compétences professionnelles que tu as et qui pourraient t'être utiles une fois sur place?
- De combien d'économies disposes-tu afin d'être en mesure de payer ton billet d'avion ainsi que l'hébergement et la nourriture pour quelques jours?
- Est-ce que tu as ton passeport?

Évidemment, un projet de travail à l'étranger se prépare plusieurs mois avant et le Carrefour jeunesse-emploi peut t'aider dans tes démarches. Viens nous voir et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes tes questions. Nous te donnerons des adresses pour effectuer tes recherches et plus encore.

L'équipe du Carrefour jeunesse-emploi de Warwick en profite pour vous souhaiter
une Bonne et Heureuse Année 2011

Bureau de Warwick
204-D St-Louis
Warwick (Qc) J0A 1M0
Tél. 819 358-9838 *(888)524-4446
Télé. 819 358-9840
Courriel: warwick@cjerichmond.qc.ca

VIE COMMUNAUTAIRE



Yvon Grenier
 Conseiller en sécurité financière
 Représentant en épargne collective

819 336 3755 Bureau
 819 336 3705 Télécopieur
 866 837 7245 Sans Frais
 819 336 3830 Résidence
 ygrenier.cn287@primerica.com
 www.primERICA.com/yvongrenier

Primerica
 810-A Notre Dame
 N-D.-du-Bon-Co (QC) JOC 1A0



Quincaillerie Bon-Conseil inc.

140, rue Notre-Dame
 Bon-Conseil (Québec)
 JOC 1A0

Téléphone : (819) 336-3678
 Télécopieur : (819) 336-3679

Ouvert 7 jours

Aussi agent
 Auto Maximum

Guy & Pauline, propriétaires
 Steeve et Éric Lemaire



Pavage **Veilleux** Asphalte

Pavage Veilleux 1990 Inc.
 C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil JOC 1A0
 • Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198
 • Nicolet : (819) 293-8085
 • Victoriaville : (819) 752-6515 Licence RBQ : 2416-8304-95



Salon d'Esthétique
Denise Pinard
 Esthéticienne d'expérience

Soin du visage
Épilation à la cire tiède et chaude
Soin du corps (sablage corporel)

111, rue Notre-Dame,
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Cté Drummond JOC 1A0

Rendez-vous
(819) 336-3508

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122

NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC JOC 1A0

QUINCAILLERIE TRUE VALUE
ÉQUIPEMENT AGRICOLE & PELOUSE ET JARDIN

ÉRIC LANDRY
MARIO LANDRY
RENALD LANDRY

TEL: 819-336-2130
FAX: 819-336-2233



Pierre Fischer

Technicien en Télécommunication

Réparation de système de communication
 CB, VHF, UHF, Ordinateur, mise à niveau
 et anti-virus

201, rue St-Félix,
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Qc. JOC 1A0

819 850 2648



À votre service!

Yvon Vallières

Député de Richmond
 Président de l'Assemblée nationale

50, rue Daniel-Johnson, C.P. 160
 Danville (Québec) J0A 1A0

Tél. : (819) 839-3326
 Sans frais : 1-800-567-3596



Depuis
 1956

Résidentiel & Commercial
 Estimation Gratuite

Tel. : 819 336-3444 / Sans frais : 1 866 250-3444
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil

www.smithasphalte.com

VIE COMMUNAUTAIRE

VESTIAIRE BON-CONSEIL

Heures d'ouverture:
Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00
Jeudi de 13h00 à 16h00
Vendredi Fermé.

Monique Audet, responsable (819) 336-2113



Région Centre du Québec
911, rue Mathieu, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, J0C 1A0
Téléphone: (819) 336-2666

SERVICES

Construction de routes, égouts, aqueducs, terrassement, excavation, concassage, pavage

Usines d'asphalte certifiées, ISO 9001 (2000)
Licence R.B.Q.: 8006-9552-07

St-Charles: (819) 472-4852
Princeville: (819) 364-5356

Victoriaville: (819) 752-5757
Sorel: (450) 742-5993



**Clinique vétérinaire
Centre du Québec**

167, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
J0C 1A0
Tél. : 819 336-5050
Fax : 819 336-5051
Courriel : cvcq@cgocable.ca

animaux de ferme, de compagnie et chevaux

Dr L. Mills, Dr J-Y. Perreault, Dre L. Simoneau, Dr Raynald Dupras
Dre E. Biron, Dre Y. Brunet, Dre V. Gagnon, Dr Pierre Gibeau,
Dre N. Ruest, Dre J. Van Calsteren, Dre I. Veilleux



RE/MAX DRUMMONDVILLE M.B.
Courtier Immobilier agréé
Sous-franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Drummondville inc.

1215, boul. St-Joseph
Drummondville (Québec) J2C 2C8

Bur.: 819-477-5444
Cell.: 819-470-0242
Fax: 819-477-0510
michelbenoit@cgocable.ca
www.remax-quebec.com/michel.benoit



Michel Benoit
Agent immobilier agréé

Boutique Le Bon Conseil

481, rue Notre-Dame
Bon Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819-336-2859
Télécopieur : 819-336-2857

Marie-Josée Lafleur, prop.
Sylvain Jutras, prop.



Prop.: Ginette Perreault

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER
Tél. : (819) 471-4257
TROIS-RIVIÈRES
Tél. : (819) 374-2719

- Ameublement
- Meubles d'appoint en bois et métal
- Étagères, malles à linge paniers en rotin
- Articles de décoration
- Emballages cadeaux

2260, route 122, St-Cyrille-de-Wendover (Québec) J1Z 1B8 (SORTIE 181 AUTOROUTE 20)
et Centre Les Rivières, 4335, boul. des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Y 1W1
www.royaumedurotin.com



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail
1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0







(819) 336-4442
Fax: (819) 336-4900

Claude - Yvon - Martin

LE VILLA-JOIE

Horaire collectes ordures et récupération

JANVIER 2011

dim.	lun.	ma.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6 	7 	8
9	10	11	12	13 	14	15
16	17	18	19	20 	21 	22
23	24	25	26	27 	28	29
30	31					

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES



RÉCUPÉRATION



COMMERCES à chargement avant
Ordures TOUS LES MERCREDIS

Récupération TOUS LES MARDIS



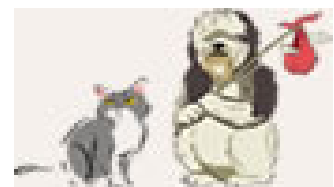
Tapis Notre-Dame Inc.

150, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0

Tél. : (819) 336-2828

Fax : (819) 336-2394

R.B.Q. : 3089-1394-96



RETROUVEZ VOTRE ANIMAL

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez-nous au 819 336-2744 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou en dehors de ces heures au 819 479-5640.

PRATIQUE BOVINE ET ÉQUINE

Dr. Guillaume Bergeron Dr. René Bergeron
Dr. Sébastien Martel Dre. Danny Mercure
Dre. France Sylvestre



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Bon Conseil

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0

MÉDECINE CHIRURGIE PETITS ANIMAUX

Téléphone : 819-336-3332
Télécopie : 819-336-2399
Messagerie : clinvetbc@ntic.qc.ca

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

(819) 336-2744



(819) 336-2030



Courriel:
nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet: notre-dame-du-bon-conseil-
village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le 15 de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/année

Annonce classée:

25 mots	\$10.00
1/2 page	\$50.00
1page	\$100.00

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	336-3334
Ambulance	9-1-1
Bureau de poste	336-2611
Carrefour Jeunesse-Emploi.....	819 358-9838
C.L.S.C.....	474-2572
Centre Communautaire	336-3221
Commission de Développement Socio-Économique Village.....	336-2744
CPE Papillon Enchanté.....	336-5452
Distilla-Cèdre	397-5010
École Bon-Conseil.....	819 850-1622
Fourrière municipale.....	336-2744
Garage municipal Village	336-3854
Garage municipal Village cellulaire...	479-5640
HLM (Gyslaine Daneault).....	478-7660
Hôtel de ville, village.....	336-2744
Info-Crime.....	1-800-711-1800
Info-Santé.....	8-1-1
Pavillon du Centre (Patinoire).....	336-3854
Police.....	9-1-1
Pompiers.....	9-1-1
Presbytère Bon-Conseil	336-2163
Taxi Bon-Conseil.....	336-3030
Transport collectif (Billetterie).....	336-2744

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont
Jovette Douville

Collaborateurs

Les responsables municipaux et
les organismes communautaires.



Bibliothèque municipale située au 541, rue Notre-Dame

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h00 à 11h00
Mercredi: 18h30 à 20h30
Samedi: 10h00 à 11h15

NOTE: Fermée les jours de congés fériés



Téléphone: 819 336-2967